Collection de la Bibliothèque des Exercices
de saint Ignace

ÉTUDES ET DOCUMENTS N° 7

LES RÈGLES
DU
PUR CATHOLICISME

SELON SAINT IGNACE DE LOYOLA

PAR

le P. Maurice MESCHLER, S. J.

ALMA COLLEGE LIBRARY Alma, California

BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES
3, rue des Augustins,
ENGHIEN (BELGIQUE)

Ce N° a paru le 30 Janvier 1907

ENGHIEN. — IMP. A. SPINET.

COLLECTION de la BIBLIOTHÈQUE

des EXERCICES de saint IGNACE

La **C. B. E.** a pour but de mieux faire connaitre les *Exercices spirituels* de saint Ignace et les Œuvres qui en dérivent.

Elle est d'un caractère à la fois théorique, historique et pratique.

Chaque série annuelle de brochures in-8° forme un volume d'au moins 320 pages.

Le prix de la série est de fr. 3,25 pour la Belgique (Bon de poste) et de 4 fr. pour l'Union postale (Mandat international).

Les auteurs de la *Collection* recevront avec reconnaissance toutes les communications propres à favoriser leur tâche.

H. WATRIGANT, P. DEBUCHY.

S'adresser à M. DEBUCHY, *3, rue des Augustins, Enghien (Belgique).*

Publications recommandées.

Retreats for Workers *(A Paper read at the Catholic Conference at Brighton,* 1906), by CHARLES PLATER, S. J. London, Catholic Truth Society, 69 Southwark Bridge Road, S. E. *Price One Penny.*

Retreat Leaflets by E. MULLAN, S. J. 3 dol. a hundred sets of twenty-two sheets each. Kenedy & Sons, 3 Barclay St., New-York.

Collection de la Bibliothèque des Exercices de St Ignace

N° 7.

Maurice MESCHLER, S. J.

LES RÈGLES

DU

PUR CATHOLICISME

selon saint Ignace de Loyola

La présente étude est la traduction française de deux articles, récemment parus dans la *Civiltà Cattolica* (nos du 19 mai et du 2 juin 1906), sous le titre de *Le Regole del Cattolicismo schietto secondo S. Ignazio di Lojola.* Voici comment l'importante Revue romaine les annonçait : « Nous avons demandé au R. P. Maurice Meschler, S. J., de développer pour notre Revue son Commentaire des Règles de saint Ignace *ad sentiendum cum Ecclesia;* et nous sommes heureux d'en publier la traduction (en italien) que nous avons faite d'après le texte original allemand. »

Ce texte original étant inédit, force nous fut de recourir à l'italien; mais l'italien n'étant lui-même qu'une

traduction, nous pouvons nous dispenser de le reproduire. Du reste, il a été tiré à part (Roma, 246 Via Ripetta). En même temps que la *Civiltà,* nous remercions le R. P. Meschler, qui a autorisé notre version française, et le P. O. de Benazé, qui en est l'auteur.

Christianus mihi nomen, catholicus cognomen (1). En tout temps, cette parole de saint Pacien a eu la valeur d'une profession de foi entière et complète. Dans le fait, il en est et il doit en être ainsi, parce que ces deux mots vont bien ensemble et que non seulement l'un n'exclut pas l'autre, mais qu'ils se complètent l'un l'autre.

Mais beaucoup ne pensent pas et ne jugent pas ainsi. Un grand nombre veut être chrétien, mais non catholique. De sorte que, comme tant d'autres choses en ce pauvre monde, le catholicisme est divisé en deux ! Voici des catholiques, qui se déclarent catholiques, mais qui disent ouvertement ne pas pratiquer : triste manière de faire, déshonorante contradiction. En voici d'autres qui veulent être catholiques, mais à leur manière; ils se façonnent un catholicisme qui leur est propre, faisant des réserves sur tout ce qui ne leur plaît pas, taillant et tranchant dans les

(1) Mon nom est Chrétien; mon surnom, Catholique.

enseignements de la foi aussi bien que dans les devoirs religieux. Telle est la condition de ce monde; non seulement les choses terrestres, mais aussi les choses divines, comme l'homme les conçoit et les traite, sont sujettes à l'altération et au changement. Les inclinations de la nature corrompue, le courant de l'époque, les diverses manières de voir et de sentir, les exigences croissantes de la vie sociale et d'autres causes semblables conduisent à changer même ce qui est immuable, même les choses de la religion. Ce n'est pas surprenant. La vie religieuse a toujours été se modifiant d'après les systèmes philosophiques et théologiques de telle ou telle époque; la même chose est advenue et advient encore au catholicisme, bien que, de préférence à toute autre religion, il ait été mis par Dieu lui-même sous sa spéciale protection. En somme, tout va s'imprégnant, plus ou moins, de l'esprit des temps où l'on vit.

Il est donc souverainement important d'avoir continuellement devant les yeux un tableau fidèle, clair et complet du vrai catholicisme : en peu de traits, mais en traits exacts; afin qu'aussitôt, d'un seul regard, on sache ce que l'on doit tenir. Qu'on dise ce que l'on voudra; mais la religion catholique est l'unique vraie religion; et être et demeurer vrai catholique, *sans peur et sans reproche,* est l'unique bien pour le temps et pour l'éternité. Au milieu des occupations de cette vie et de la diversité des affaires, nous n'avons pas toujours le temps de nous recueillir et de nous remettre à l'étude des grands problèmes religieux. Mais toujours, en toute rencontre, nous pouvons nous diriger avec l'aide de quelques maximes fondamentales, qui étant le fruit de longues études et

de l'expérience, sont sûres et infaillibles. Ainsi, pour diriger son navire le nautonnier fixe une étoile, et cela lui suffit pour naviguer en toute sécurité.

A cette fin, nous possédons un petit livre, écrit il y a trois cents ans et universellement connu dans le monde chrétien. Ce livre a puissamment contribué au maintien de l'antique foi catholique et à l'amélioration des mœurs; et il a été approuvé et recommandé par le Saint-Siège en termes qui n'ont été employés à l'égard d'aucun autre livre spirituel. Nous voulons parler des « *Exercices* » de saint Ignace de Loyola; qui sont un manuel pratique de la vie spirituelle et offrent, non seulement des considérations sur les vérités éternelles et sur la vie de Jésus-Christ, logiquement et psychologiquement ordonnées, mais encore d'importantes instructions et règles concernant la vie chrétienne. Or, à la fin du livre, saint Ignace a placé des règles tout-à-fait dignes de considération et d'étude, où se reflète avec une parfaite pureté et dans ses moindres particularités le véritable esprit catholique; ou, ce qui revient au même, la manière de sentir exactement comme l'Eglise. Cette instruction a, en effet, pour titre : *Regulæ aliquot servandæ ut cum orthodoxa Ecclesia sentiamus;* ou plus littéralement, selon le manuscrit original espagnol : *Ad sentiendum vere, sicut debemus in Ecclesia militante.* Ces règles peuvent s'appeler le *Vademecum*, que le saint met dans la main du retraitant à la fin de sa retraite, pour que, guidé par lui dans le monde, il sache comment il doit penser, juger, agir, s'il veut être en tout d'accord avec l'Église et mener en réalité une vie vraiment et purement catholique.

Il y a, en tout, dix-huit règles, que l'on peut aisément partager en deux catégories; les unes traitant des principes fondamentaux qui regardent la foi, et les autres ayant pour objet la pratique de la vie chrétienne. Nous suivrons cette division, et notre court commentaire sera une leçon d'ascèse chrétienne, fort simple et cependant opportune au milieu de ce mélange confus d'idées, de projets, de tendances, d'accusations, de critiques, où l'on perd son chemin, précisément parce qu'on a perdu de vue l'étoile fixe qui a toujours dirigé le catholique et qui doit encore le diriger, s'il ne veut pas se briser sur les écueils.

PREMIÈRE PARTIE

Principes fondamentaux regardant la foi

I. En ce qui regarde la foi, saint Ignace écrit : « Ayant mis de côté tout jugement propre, nous devons tenir l'esprit prêt et prompt à obéir en tout à la véritable épouse du Christ Notre-Seigneur, qui est notre sainte Mère, l'Église hiérarchique » *(Règle 1)*. Et plus loin : « Pour atteindre la vérité en toute chose, nous devons toujours tenir fermement que le blanc que je vois, je le croirai noir, si l'Église hiérarchique le définit ainsi; croyant que, entre l'époux, le Christ Notre-Seigneur, et son épouse, l'Église, il y a le même Esprit qui nous gouverne et nous dirige pour le salut de nos âmes; parce que ce même Esprit et ce même Seigneur qui a donné les dix commandements régit et gouverne notre sainte Mère l'Église » *(Règle 13)*.

Par ces paroles se trouve tout de suite écarté et condamné le principe fondamental du protestantisme et du rationalisme et de toute secte contraire à la foi, où l'opinion privée et le sentiment privé ou bien la propre raison sont l'unique norme valable dans les choses de la foi. Elles reconnaissent au contraire et affirment le principe fondamental du catholicisme; à savoir que, en tout ce qui regarde la foi, seule l'autorité de l'Église décide. En réalité nous ne croyons pas immédiatement à l'Église, mais à Dieu. Nous ne pouvons croire que ce que Dieu a révélé et parce qu'il l'a révélé. Le motif de notre foi est Dieu; c'est-à-dire l'autorité, l'omniscience et la véracité d'un Dieu qui révèle. Or ce que Dieu a révélé, nous ne le savons

avec certitude que par le moyen de l'Église. Celle-ci puise la teneur de la révélation dans l'Écriture-Sainte et la Tradition, qui sont les sources de notre foi; mais pour nous l'unique règle immédiate de la foi est l'Église en vertu de son magistère infaillible. Voilà précisément ce qui nous distingue de toutes les sectes; lesquelles, par une conséquence de leur système, ne sont pas capables de bien faire un acte de foi, si Dieu n'intervient miséricordieusement avec la lumière et la force de sa grâce; et cela, d'abord, parce qu'elles ne possèdent pas le dépôt entier de la foi; ensuite, parce qu'elles n'admettent pas le fondement historique de la foi; enfin, parce que le motif de leur foi n'est pas l'autorité de Dieu, mais leur propre manière de voir.

Mais comment croire que le blanc que je vois est noir, si l'Église le définit ainsi? N'est-ce pas opprimer l'intelligence humaine? N'est-ce pas une prétention insupportable de l'Église, une scandaleuse exagération de ses droits?

Des paroles mêmes de saint Ignace on déduit que notre soumission à l'Église dans les choses de la foi doit avoir une limite qui lui est propre, car elle ne peut jamais être entièrement aveugle, particulièrement à l'égard des motifs de crédibilité. Nous savons très bien pour quel motif nous adhérons à l'Église, lorsqu'elle nous propose quelque chose à croire comme révélée de Dieu, si toutefois notre foi est éclairée. C'est l'office propre de l'Église de nous transmettre et de nous annoncer infailliblement non seulement ce que Dieu a révélé, mais aussi comment nous devons entendre la vérité révélée. Dans l'Église nous nous soumettons à Dieu, alors même que nous ne parvenons pas à voir si la vérité révélée qu'elle nous pro-

pose est en elle-même ainsi ou autrement. L'obscurité ne concerne donc pas les motifs fondamentaux de la foi, mais seulement l'évidence naturelle de l'objet révélé. Or, ceci est propre et même essentiel à tout acte de foi. Nous ne croyons pas parce que nous voyons ou parce que nous savons, mais parce que Dieu le dit et nous donne garantie de la vérité de sa parole. L'acte aveugle de l'acquiescement concerne donc l'évidence de la chose révélée, non le fait de la révélation, ni l'autorité de l'Église qui nous présente avec certitude la chose révélée.

En outre, les paroles un peu singulières du saint sont seulement une manière de parler, par comparaison ou similitude. De fait, elles ont seulement pour but d'insister sur la promptitude que nous devons avoir dans les choses de la foi; en substance, elles signifient que nous devons avoir un esprit grand et généreux envers Dieu et envers l'Église, nous faisant un point d'honneur de nous soumettre sans condition. L'Église sait très bien jusqu'où s'étendent ses droits à l'égard des choses de la foi et elle en fait usage à l'occasion, mais avec circonspection et prudence; et jusqu'à ce jour, elle n'a rien imposé qui soit contre la raison. Si donc elle nous ordonne de croire ceci ou cela, elle est dans son droit et nous ne pouvons rien faire de mieux que de lui obéir.

Du reste, si à première vue les paroles de saint Ignace peuvent paraître singulières, elles renferment une profonde vérité. Le Seigneur a accordé l'infaillibilité à l'Église seulement, non à mon œil, non à mon intelligence, non à l'intelligence de qui que ce soit, mon égal, en ce monde. Comment donc oserons-nous affirmer contre Dieu et l'Église que ce qui nous semble juste, est vraiment juste? Combien ayant les yeux

malades ne distinguent pas une couleur de l'autre ! Ceux-là ne peuvent rien faire de mieux que de croire ce que disent les autres, bien qu'ils voient le contraire. Combien de fois les yeux de l'intelligence nous ont trompés ! C'est une vérité indubitable que le motif pour lequel nous adhérons à une vérité révélée, motif qui est la véracité de Dieu et l'impossibilité d'être trompé par lui, est beaucoup plus sûr et solide que toute autre connaissance ou persuasion naturelle ; qu'il nous offre une certitude que ne peut nous donner aucune démonstration des savants. Toute chose bien pesée, les paroles du saint gardent leur valeur et leur vérité.

Or, ces paroles non seulement demandent la plus grande promptitude de volonté à l'égard de la foi, mais elles suggèrent en outre les moyens les meilleurs et les plus appropriés à cette fin. Saint Ignace appelle l'Église l' « *Épouse du Christ;* » et elle l'est en effet; et tant qu'elle demeure l'Épouse du Christ et n'a pas été répudiée par lui, elle ne peut pas errer dans les choses de la foi. Le Christ n'est pas un époux infidèle, et le premier lien indispensable qui l'unit à l'Église, lien qui est le fondement de tous les autres, est la foi vraie et immuable. Sans cela l'Église ne pourrait pas être l'Épouse du Christ.

De plus, ce même Esprit, l'*Esprit de vérité qui procède du Père et du Fils* (1), qui habite dans le vrai et réel corps du Christ, vit aussi et habite dans son corps mystique, l'Église. *Il lui a été donné* par le Christ *et il demeure en elle et il lui enseigne toute vérité* (2). Mais cet Esprit qui est en même

(1) Jean, XV, 26.
(2) Jean, XIV, 16, 17, 26.

temps dans le Christ et dans l'Église, ne peut pas se contredire, être dans l'un vérité, dans l'autre erreur. Ce que l'Église enseigne, l'Esprit-Saint l'enseigne; et qui résiste à l'Église, résiste à l'Esprit-Saint; ainsi qu'il fut dit aux Juifs : *Vous résistez toujours à l'Esprit-Saint* (1).

En outre, l'Eglise est notre mère, une mère bonne, fidèle et sainte, qui veut sérieusement le bien de ses enfants. Comment pourrait-elle soustraire à ceux-ci l'unique bien qui est la vérité et leur donner le pain de l'erreur au lieu de la vérité sanctifiante de la foi ? Une mère remplit à l'égard de son enfant les fonctions de catéchiste, de prêtre, pour ainsi dire de Pape; le bambin se fie à elle sans réserve et il la suit, parce qu'il est persuadé que sa mère, pleine d'amour pour lui, veut uniquement son bien, et que tout ce qu'elle fait, elle le fait selon l'ordre et la volonté de Dieu. Comment le Seigneur, vérité et bonté éternelle, pourrait-il permettre que le fidèle fût trompé dans sa confiance, induit en erreur par sa mère et perdît ainsi le bienfait de cette foi qui seule peut le sauver ?

Enfin, l'Eglise est, selon l'expression de saint Ignace, l'« *Église hiérarchique ;* » et voilà un nouveau motif qui nous incline à la soumission et à la promptitude de volonté dans les choses de la foi. Notre Eglise n'est pas, comme les sectes, un ensemble d'individus égaux en droit, sans consécration, sans mission; elle n'est pas un étalage de modes religieuses changeant sans cesse, de nouveautés toujours diverses; elle n'est pas une tour de Babel en confusion et en ruine, où l'un n'entend plus l'autre. Notre Eglise est

(1) Act. VII, 51.

un organisme admirable, puissant et varié tout à la fois, de pouvoirs établis par Dieu. Son origine remonte à Jésus-Christ, et ses notes divines d'unité, d'infaillibilité, d'immutabilité et de perpétuité remplissent de respect tout esprit sérieux et réfléchi et le déterminent à se soumettre à la foi. Tout cela est renfermé dans ces paroles si simples et si suaves de saint Ignace, que notre Eglise est l'*Église hiérarchiqae.*

Le premier et le plus important devoir du catholicisme est de croire. La foi est la première chose que Dieu demande à l'homme (1); elle est le premier pas de l'homme vers Dieu, et Dieu ne permet pas de recul. La foi est la racine de la justification, le principe et la source de toute la vie spirituelle, le fondement indispensable de toute vertu, de l'espérance et de la charité. De la foi découle toute la vie surnaturelle. Nous devons donc estimer la foi par-dessus toute chose; et nous devons mettre notre joie dans l'exercice de la foi, parce qu'elle glorifie beaucoup Dieu; parce que Dieu la recommande extrêmement et la récompense; parce qu'elle est la plus sainte nécessité et le plus grand bien de notre âme; parce qu'elle élève notre intelligence, qu'elle l'introduit dans un monde de vérités, dont nous n'avons naturellement aucune connaissance; enfin parce qu'elle renforce le trésor de nos connaissances naturelles et les confirme en leur donnant une nouvelle garantie et une plus grande certitude. Nous devons croire volontiers et avec allégresse d'esprit; et rejeter le principe de croire le moins possible. Nous ne devons pas nous contenter d'accepter explicitement seulement les vérités définies, ce qui serait contraire à l'enseignement du Concile du

(1) Hebr. XI, 6.

Vatican (1). Nous devons accepter avec les vérités de foi l'ensemble des présuppositions et des conséquences qui leur sont nécessairement jointes; et pour la foi, comme pour les autres vertus, mais surtout pour la foi, nous devons procéder avec générosité. Et pourquoi non? Serait-ce parce que nous sommes des hommes instruits? Mais la foi du savant n'est pas substantiellement différente de celle de l'ignorant. Les professeurs et les savants n'ont pas de privilège à l'égard de la foi. Au contraire, en raison de leurs études et de leur plus grande pénétration dans les sciences, ils devraient croire plus promptement que les autres, et ne pas se sentir comme embarrassés de je ne sais quel poids, lorsque l'Eglise leur enjoint quelque chose en matière de foi. Pourquoi tant de prudence, de réserve, de doute envers l'Eglise et envers Dieu, alors que nous croyons si facilement aux hommes? On demande conseil à des prophètes auxquels Dieu n'a pas parlé et l'on néglige la *Mère en Israël* (2), alors que seule elle doit être consultée sur tout ce qui appartient à la foi. Nous nous laissons imposer toute sorte d'énormités par des professeurs incrédules, par de misérables écrivains, auteurs de romans et d'articles de journaux, par des charlatans de sciences naturelles, et nous demeurons contents. Mais pour l'Eglise infaillible, il faut tout examiner, palper, tourner et retourner deux ou trois fois, comme une pièce de monnaie,

(1) *Constit. de Fide Cath.* « Quoniam vero satis non est, hæreticam pravitatem devitare, nisi ii quoque errores diligenter fugiantur, qui ad illam plus minusve accedunt; omnes officii monemus, servandi etiam Constitutiones et Decreta, quibus pravæ ejusmodi opiniones, quæ isthic diserte non enumerantur, ab hac Sancta Sede proscriptæ et prohibitæ sunt. »

(2) 2 Sam. XX, 19.

l'article de foi, le regarder au microscope, le mettre dans le creuset pour s'assurer que la monnaie n'est pas fausse. Ainsi firent les Juifs; ils méprisèrent le vrai Messie et ils coururent après les imposteurs. Ils se précipitèrent dans l'erreur et dans la ruine.

II. Elles ont aussi rapport à la foi, les règles dans lesquelles saint Ignace recommande de ne pas parler ordinairement sans réflexion ni prudence, de la prédestination à la vie éternelle et de la puissance de la foi et de la grâce, de manière à créer un danger; à savoir que la persuasion de la réalité et nécessité du libre arbitre et de la coopération à la grâce en souffre; et que le zèle pour les bonnes œuvres agréées de Dieu s'affaiblisse *(Règles 14-18)*. Il s'agit évidemment d'avis très opportuns, alors et depuis, contre les doctrines de Luther, de Calvin, de Jansénius. Il est certain que la détermination et la préparation de la volonté à la grâce ne sont pas choses à traiter devant toute sorte d'auditeurs, en raison du danger de faire naître des doutes et de nuire aux âmes.

Du reste, aujourd'hui ces questions ont perdu en partie leur actualité. De nos jours on est d'ordinaire trop léger pour se rompre la tête au sujet des choses éternelles et de la prédestination. En ce qui regarde l'exagération intempestive à propos de la foi, l'un des principes fondamentaux, bien connu, du vieux luthéranisme était que la foi seule suffit au salut; mais aujourd'hui les protestants disent : *Peu importe la foi, pourvu qu'on mène une vie honnête*; retournant contre eux-mêmes ce qu'ils jetaient en d'autres temps à la face des catholiques. Ils ne veulent plus de profession de foi, et maintenant qu'est tombée la stupide doctrine que la foi seule, sans les œuvres, suffit pour le salut, qui la mettra de nouveau en honneur?

Il en est de même des doctrines exagérées concernant la grâce elle-même. Comme la foi ne peut être sans les œuvres, ainsi la grâce n'exclut pas la libre coopération de la volonté humaine. La grâce nous est nécessaire pour toute bonne œuvre, précisément parce que nous pouvons nous déterminer nous-mêmes. Un instrument aveugle et dépourvu de volonté n'a besoin d'aucune grâce.

Il est certain que personne ne se sauve, s'il n'est prédestiné par Dieu; mais il n'est pas moins certain, que personne n'est prédestiné par Dieu, sans sa coopération à son salut, dans la mesure qui lui est possible.

En tout ceci, saint Ignace veut nous mettre sous les yeux une maxime fondamentale pour la vie catholique pratique; c'est que, en toute circonstance, personnelle, privée ou publique, nous ne nous bornions pas à gémir, à nous lamenter, à ruminer, attendant des miracles du ciel et ne faisant rien. L'homme a son activité propre. Il doit se confier en Dieu, comme si tout dépendait de lui; mais en même temps il doit travailler comme si tout dépendait de nous seuls. Confiance en Dieu, promptitude, énergie et constance — voilà le catholique !

III. Saint Ignace termine ses règles concernant la foi par une observation sur la manière qu'emploie ordinairement l'Eglise pour enseigner et pour défendre la foi catholique *(Règle 11)*. Elle a deux méthodes d'enseignement : l'enseignement *positif* et l'enseignement *scolastique*. Le premier est employé spécialement par les Pères et les Docteurs ecclésiastiques des premiers siècles. Il s'occupe moins à consolider systématiquement et à défendre la foi, qu'à l'appliquer à la vie pratique du chrétien, à la louange et à l'honneur de Dieu, à l'édification des fidèles, en s'efforçant de

mettre en relief la facilité, la beauté, l'élévation et les consolations de notre religion.

La seconde méthode, dite scolastique, a été employée plus tard par les docteurs et les écrivains ecclésiastiques. Elle consiste à préciser et à définir le concept et le sens des dogmes, à les présenter et accommoder le mieux possible à l'intelligence humaine par des explications rationnelles; et encore à ramener les résultats obtenus à un système à la fois logique et compacte. La fin très noble de la scolastique est d'accorder ensemble les deux ordres de la nature et de la grâce, de la foi et de la science, et de montrer, non seulement que jamais ils ne se contredisent, mais au contraire qu'ils s'éclairent et se complètent l'un l'autre, élevant ainsi la doctrine catholique à une conception grandiose, solennelle et systématique, de la religion révélée. En d'autres termes, la scolastique veut rendre l'homme chrétien jusqu'en son premier fondement, la nature.

Si nous voulons penser et juger en vrai catholique, nous devons, avec l'Eglise, approuver ces deux méthodes et les considérer comme bonnes et appropriées à leur fin. La méthode scolastique rencontre plus de difficultés que la méthode positive; mais on ne peut pas admettre, dit saint Ignace, que l'Esprit-Saint, qui assiste toujours et conduit l'Eglise, vienne à lui manquer; on doit croire qu'il la guide sûrement par ses lumières et qu'il la munit sans cesse de nouveaux moyens suivant les besoins des temps, pour la faire progresser selon sa promesse (1); et en vérité, c'est en particulier aux docteurs scolastiques que l'Eglise doit ce grandiose édifice de la vérité, qui est debout aujourd'hui. Ces

(1) Jean XVI. 13.

docteurs ont à leur disposition, non seulement la Sainte-Ecriture et les œuvres des Saints Pères, mais aussi les décisions des Conciles et du Droit Canon, et la riche expérience de l'Eglise dans le cours des siècles, spécialement dans sa lutte contre les hérésies, où elle se propose de définir sans cesse avec plus de clarté et de précision les vérités de la foi, d'en montrer davantage la convenance avec la raison et de la défendre avec plus de force contre les attaques. Et c'est bien le motif pour lequel spécialement les hérétiques et les ennemis de l'Eglise ont toujours manifesté une haine instinctive contre cette méthode d'enseignement. En face de la scolastique ne tiennent debout ni les systèmes personnels, ni les choses incertaines, exagérées ou dénuées de raisonnement, d'ordre, de logique; la seule érudition, pas davantage. Tous les hérétiques se sont efforcés de prouver leur opinion avec les seuls textes des Pères et de la Sainte-Ecriture, parce qu'ils espéraient pouvoir ainsi se tirer plus facilement d'embarras.

C'est pour ce motif que Léon XIII a déclaré saint Thomas patron de la philosophie ecclésiastique et de la théologie, sanctionnant ainsi la méthode scolastique. Avant lui, avait déjà été condamnée la sentence, *que la méthode et les principes des scolastiques n'étaient plus appropriés aux nécessités des temps et au progrès de la science* (1). En réalité, aucune autre méthode ne répond aussi bien que la scolastique aux besoins de l'homme, en lui montrant la foi comme naturellement possible et conforme à la

(1) *Syllabus*, 13 : « Methodus et principia, quibus antiqui Doctores scholastici Theologiam excoluerunt, temporum nostrorum necessitatibus scientiarumque progressui minime congruunt. »

raison et à la science; et en offrant à chacun le moyen de se former par son propre raisonnement une idée du monde, fondée à la fois sur la nature et sur la foi. Une preuve que la méthode scolastique répond à l'esprit humain, convient à sa nature, c'est que le monde y revient toujours. Voici deux fois, au XVI^e^ siècle et de nos jours, que ce retour à la scolastique a fait reculer le monde scientifique loin de ses erreurs. Il ne sert plus de crier que la scolastique est un héritage du monachisme du moyen âge. Sans doute, comme toutes les choses d'ici-bas, elle a eu ses jours obscurs et elle est parfois sortie de sa voie. Mais c'est là une chose secondaire; il s'agit du système, de la méthode. Une méthode qui se présente avec des principes solides et certains, avec une discipline longtemps éprouvée, un juste appoint de ce qui est antique et traditionnel, de ce qui maintient, subordonnées entre elles et à la vérité première, toutes les branches de la science, doit être considérée comme un bienfait spécial du ciel, à une époque où sont en vogue les méthodes d'enseignement les plus corruptrices et où l'on rejette les principes directeurs fondamentaux; où l'on se contente de la simple affirmation d'un fait, sans passer celui-ci au crible ni le prouver à l'aide de la philosophie; où, sans aucun principe et par pur caprice, on détermine d'avance les conclusions, on proclame la liberté absolue de la conscience, l'autonomie de la raison, la pleine liberté des doctrines que l'on peut enseigner et apprendre; où on laisse libre carrière à tous les semeurs du doute. En présence de ce triste état de choses, il n'y a d'autre remède que de se rattacher avec confiance à l'ancienne et très sûre méthode d'enseignement, et de s'en servir le mieux

possible, afin qu'elle soit conservée et remise en honneur.

C'est ainsi, selon saint Ignace, que le catholique doit penser et juger en matière de foi. Comme on le voit, le saint envisage la question d'une manière solide, profonde et pratique. Il considère le christianisme dans l'Eglise catholique et l'Eglise catholique dans le Pape. Il aime à appeler l'Eglise, l'*Eglise hiérarchique*, c'est-à-dire l'Eglise organisée par Dieu, qui se développe par la puissance divine et se termine à la cime qui lui est propre. Ce sommet est le chef de l'Eglise, le Pontife romain. Nous devons lui apporter, en matière de foi, la même promptitude de bonne volonté qu'à l'Eglise. Par là, saint Ignace condamne tout ce qui est secte ou subjectivisme. Notre conduite à l'égard de la foi est exactement notre conduite à l'égard du Pape. L'adhésion pleine et entière au Pape dans les choses de la foi est la pierre de touche de la sincérité de notre foi et de nos sentiments chrétiens. Les beaux discours sur le christianisme et l'Eglise, et même les plus splendides dissertations sur Notre-Seigneur Jésus-Christ n'aboutissent à rien. Tout doit être ramené au Pape. Le Pape est le chef visible de l'Eglise; il est le Vicaire du Christ sur la terre. Personne en ce monde n'a, en matière de foi, contact immédiat avec Dieu; et nous sommes croyants, chrétiens et catholiques autant que, dans les choses de la foi, nous pensons et parlons comme pense et parle le Pape.

SECONDE PARTIE

Exercice pratique de la vie chrétienne

Parlons maintenant de l'esprit catholique, de penser et sentir comme l'Eglise dans l'exercice pratique quotidien de la vie catholique. Saint Ignace pose ce principe fondamental : « On doit louer tous les préceptes de l'Eglise avec un esprit disposé et prêt à trouver des raisons pour les défendre, jamais pour les attaquer » *(Règle 9)*. Le droit de l'Eglise d'imposer des lois et des préceptes n'est qu'une partie du triple pouvoir que lui a conféré Jésus-Christ, pour conduire les hommes à leur salut éternel. En raison de son magistère, elle annonce à tous les hommes la vérité, la foi; par son sacerdoce, elle nous communique la grâce; par son pouvoir pastoral, elle détermine les lois selon lesquelles doit être réglé l'usage des moyens de salut et en particulier l'exercice pratique de la vie chrétienne (1). Or, cette pratique se rapporte principalement à un triple objet; aux actes du culte, aux devoirs personnels envers la discipline, et à l'obéissance envers l'autorité légitime; c'est pourquoi en traitant brièvement ces trois points, nous verrons ensemble combien raisonnable et sage est la règle susdite, selon laquelle le vrai catholique doit toujours être disposé à défendre les prescriptions de l'Eglise et jamais à les attaquer.

I. En ce qui concerne les actes du culte, selon saint Ignace, le vrai catholique doit approuver, louer,

(1) Math. XXVIII, 19 et suiv.

estimer beaucoup et défendre tout ce qui se rapporte à Dieu; ainsi, l'assistance fréquente à la Sainte Messe, le chant sacré, la psalmodie, et les longues prières dans le temple ou hors du temple; de même les heures canoniales dites au temps prescrit et le temps employé à toute autre prière, soit privée, soit publique.

Cela ne signifie pas du tout que, pour être bon et vrai catholique, nous devions courir de tous côtés pour assister à toutes les cérémonies du culte. L'Eglise elle-même procède avec une grande réserve dans ses prescriptions substantielles et dans la mesure imposée à tous pour le culte public; elle demande même très peu, de sorte que personne ne peut, avec raison, se plaindre. Si certains manquent de discrétion, dépassent, ici ou là, les limites indiquées, il ne faut pas en rendre l'Eglise responsable. Il y en a qui trouvent tout long, tout excessif, même la fonction liturgique la plus modérée; tandis que, si on y fait bien attention, on voit que le peuple vraiment catholique aime ordinairement les longues cérémonies et passe volontiers de longues heures à l'Eglise. Puisque nous prenons la liberté de déterminer la mesure de notre dévotion dans les limites assignées par l'autorité de l'Eglise, sachons laisser aux autres la même liberté. Saint Ignace veut seulement dire ceci: que si nous voulons avoir des sentiments de vrais et purs catholiques, nous devons respecter, estimer et aimer la prière pour elle-même, quelle qu'en soit la forme, pourvu qu'elle soit reconnue et permise par l'Eglise. Cependant on doit tout particulièrement estimer et louer la prière publique, comme étant la prière solennelle de l'Eglise, faite en son nom, au nom des fidèles et du monde entier. C'est la prière officielle instituée et ordonnée par elle, le point culminant de la vie publique chré-

tienne, le point de contact visible entre le ciel et la terre, l'acte par lequel nous reconnaissons publiquement le souverain domaine de Dieu sur nous.

Il s'agit ici du don fait à Dieu, de notre temps et de notre cœur. Nous devons lui faire ce don volontiers et même avec joie, sachant que ce temps n'est point perdu, mais que nous en retirons au contraire toujours un profit. Sans la bénédiction de la prière, il est tout-à-fait impossible de prospérer dans la vie chrétienne. Les affaires terrestres, matérielles, absorbent la plus grande partie de notre temps, nous distraient des choses célestes et peu à peu tendent à éteindre en nous la vie surnaturelle. Comment la foi pourra-t-elle régner dans notre âme, si nous ne nous recueillons pas aux temps prescrits pour la prière et si nous négligeons aussi l'aide si puissante qui vient à notre âme par les augustes cérémonies du culte liturgique ? On trouve du temps pour tout, même pour les choses les plus frivoles de la vie mondaine ; et pour Dieu, on n'en trouve pas, ou l'on est parcimonieux et on lui en donne le moins possible.

Ici vient une autre règle du saint, qui recommande de louer la somptuosité des édifices sacrés, la richesse de l'ornementation des églises, la splendeur des solennités, et les cierges allumés dans les églises *(Règles 8, 6)*. L'église est le lieu du sacrifice, et celui-ci est l'acte public le plus solennel et le plus auguste de la religion; l'église est la demeure du Dieu vivant réellement présent sous les espèces eucharistiques; elle est le lieu où se rencontrent Dieu et le genre humain, Dieu s'abaissant jusqu'à l'homme, et l'homme s'élevant jusqu'à Dieu. Certes, la plus somptueuse magnificence lui convient, pour l'honneur de Dieu, pour le nôtre. Que de temps, d'argent, de travaux, surtout à notre

époque, pour recevoir comme il convient quiconque préside à la destinée d'une nation, ou pour des fêtes purement mondaines et politiques ! Tandis que bien souvent, à propos de la richesse de nos églises ou des dépenses du culte, viennent sur les lèvres de certains catholiques les honteuses paroles du traître Judas : *Ut quid perditio hæc ?* (1)

Au culte divin appartiennent aussi les Sacrements. Saint Ignace dit sur ce point qu'il convient de louer et d'approuver la fréquentation des Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, au moins une fois l'an, comme le prescrit l'Eglise ; mieux, une fois le mois, mieux encore, si avec les conditions requises, on s'en approche chaque semaine *(Règle 2)*. Aujourd'hui, l'autorité suprême nous invite à nous approcher de la communion même tous les jours ; combien cette pratique est digne de louanges et conforme au véritable esprit de l'Eglise !

En vérité, ces sacrements très saints ne sont pas seulement ce qu'il y a de plus insigne dans la pratique du culte divin ; mais ils sont aussi les canaux principaux de la grâce et les moyens efficaces pour recouvrer, conserver, promouvoir la vie de la grâce. Dans les difficultés de la vie, au milieu de mille distractions et de dangers qui nous entourent, comme il est facile de sortir du chemin, de se blesser et de tomber ! La réception de ces sacrements remédie à tout et refait l'âme. Aussi est-ce à bon droit que l'on a toujours considéré la fréquence de la réception des sacrements comme un signe infaillible de l'esprit et de la vie franchement catholiques, autant chez l'indi-

(1) Marc, XIV, 4.

vidu que dans une société particulière ou des populations entières.

Un autre élément du culte divin consiste dans la vénération des saints, selon la doctrine et la pratique de l'Eglise; cela revient à demander leur intercession, à célébrer leur fête, à exposer publiquement leurs statues et leurs images, et à prier devant elles. Appartiennent encore au culte public ou privé, comme aliments de la piété chrétienne : la visite des Stations, les pieux pèlerinages, les indulgences, les jubilés et les autres pratiques de dévotion. Si un catholique veut penser comme l'Eglise, il doit estimer et approuver tout cela et en faire usage selon son pouvoir *(Règles 6, 8)*.

Le culte des saints non seulement se termine à Dieu, modèle suprême et source de toute sainteté, mais il honore beaucoup la nature humaine. En effet, il reconnaît, récompense et glorifie la générosité du cœur de l'homme dans le service de Dieu et l'exercice de la vertu. Il n'y a pas de moyen plus efficace, pour exciter les fidèles à l'amour de la vertu et à la constance dans la pratique de leurs devoirs, que l'exemple des saints proposés à notre imitation.

Et puisque saint Ignace parle aussi des autres dévotions en général, nous dirons que, avant tout, celles-ci doivent être reconnues et approuvées par l'Eglise. Elles n'ont d'existence légale que par l'autorité ecclésiastique. En outre, il faut bien noter leur valeur et leur signification. Les dévotions sont des exercices de piété, pour la plupart non prescrits par l'Eglise et par suite laissés, en général, au libre choix des fidèles; ce sont comme des moyens secondaires pour leur profit spirituel. C'est donc une erreur de considérer les dévotions comme une fin et de s'en servir en fondant sur elles toute la vie spirituelle. La fin de la vie spi-

rituelle est la charité et la perfection; et les moyens substantiels pour obtenir cette fin sont l'exercice de la vertu, la victoire sur soi-même, la prière et les sacrements. Tout le reste est subordonné à ces moyens. Faire l'inverse, c'est tomber dans le *sacramentalisme*, dont on accuse parfois les catholiques pour les ridiculiser; c'est donner raison à cette accusation que nous sommes bons catholiques, mais mauvais chrétiens. Ce n'est pas concevoir les dévotions selon l'Eglise, mais c'est confondre et mal entendre les choses. De là cet avis que du bon esprit ne vient pas une certaine inquiétude, une tendance à se mettre toujours à la recherche de nouvelles dévotions, avec l'intention de se les approprier toutes; que c'est imiter celui qui, dans un repas somptueux, veut prendre de tout; tandis que chacun doit prendre ce qui lui convient le mieux.

Ainsi entendues, les dévotions doivent nous paraître vénérables et recommandables. Ce sont comme des fleurs toujours fraîches et odoriférantes, comme des fruits très suaves appartenant à l'arbre de vie de l'Eglise. Considérées dans leur objet, elles sont aussi des vérités, fondées sur la foi, dérivant de la foi, provenant des enseignements de l'Eglise, qui, sous la conduite de l'Esprit-Saint, passent dans la pratique et la vénération du peuple chrétien, et deviennent des canaux de grâce, répandant partout la fraîcheur et la plénitude de la vie catholique. Elles sont l'ornement aux couleurs variées de l'Epouse du Christ, le souffle de vie de l'Esprit-Saint, qui fait fleurir, dans les jardins de son Eglise, des fleurs toujours nouvelles. Qui ne sait, d'ailleurs, que les saints et les ordres religieux et les grandes dévotions populaires ont toujours été regardés comme les moyens les plus importants et les plus efficaces pour réformer l'Eglise ?

Conséquemment, c'est une opinion erronée et tout-à-fait contraire au sentiment de l'Eglise que de voir dans les dévotions, ainsi expliquées, seulement des excroissances inutiles et comme des plantes parasites. On ne témoigne ainsi ni d'un esprit éclairé, ni d'un zèle sain, ni d'une vie spirituelle surabondante et louable. Si nous nous contentons de notre piété qui comprend le jeûne, l'abstinence et l'aumône, laissons au moins aux autres la joie de cheminer dans la voie de Dieu en chantant et en jubilant, et de s'orner des fleurs qui par la bonté de Dieu éclosent à droite et à gauche et viennent épanouir leur âme. Pourquoi réduire toute chose au strict nécessaire ? Dans la vie pratique, nous n'agissons pas ainsi, ni pour la nourriture, ni pour l'habitation ou le vêtement. Souvent même avec quelle difficulté nous nous privons de bagatelles devenues chères à notre existence ! Pourquoi donc tant d'avarice dons la vie spirituelle ? Il y a, sans doute, des abus dans ces dévotions ; mais l'erreur n'appartient ni à l'Eglise, ni à la chose elle-même, mais aux hommes. De combien de choses nous abusons ! Le Seigneur devrait donc supprimer les Sacrements, parce que beaucoup en abusent ! Faire la guerre, en général et sans distinguer, à toutes les dévotions, est l'indice d'un zèle imprudent et n'est pas digne de Dieu. Dans les desseins miséricordieux du Seigneur, les dévotions sont des moyens et des guides pour nous aider à faire notre salut. Dieu dispose les choses de telle sorte que chacun, selon son caractère ou sa manière de voir, selon ses inclinations naturelles et sa disposition d'esprit, trouve, au milieu de dévotions nombreuses et variées, celle qui lui plaît, qui l'attire davantage. Pour un certain nombre, une dévotion préférée, qui a touché leur cœur, devient

l'unique lien qui les rattache encore à Dieu; sans elle, ils se perdraient. Ainsi dans l'ordre de la nature, notre vie dépend souvent d'un rien. Oter aux âmes les dévotions est, dans certains cas, leur ôter la vie éternelle. Ni l'ordre de la nature, ni celui de la grâce ne doivent être restreints aux limites de notre si petite intelligence.

Revenons au culte des saints et rappelons une autre règle de saint Ignace, dans laquelle il nous avertit de ne pas faire de comparaisons entre les saints et les personnes vivantes; par exemple, lorsque l'on dit : Celui-ci est plus savant que saint Augustin; cet autre est plus grand que saint François; c'est un autre saint Paul en vertu, en sainteté *(Règle 12)*. Parler ainsi est, pour le moins, une imprudence, une exagération, et peut-être encore une injustice envers les saints et une grave erreur. De même qu'on ne doit pas louer le jour avant le soir, de même on ne doit louer aucun saint avant de connaître sa fin.

De plus, dans cet avis se cache une règle pratique d'une grande sagesse, dont nous catholiques devons prendre note. A certaines époques, en certains lieux, chez certaines personnes apparaît parfois une sorte de faim et soif des choses extraordinaires dans le champ de la mystique, une vraie fureur à l'égard des miracles. A peine un phénomène semble-t-il dépasser les limites de la nature que l'on accourt, admire et croit. C'est imprévoyance et imprudence, oubli de ce fait, qu'en tout temps ont surgi des imposteurs qui ont trompé les personnes crédules. L'Eglise ne se comporte pas ainsi. Saint Jean a prescrit *de ne pas croire à tout esprit, mais d'examiner s'il vient de Dieu* (1);

(1) I Jean, IV, 2.

c'est pourquoi l'Eglise procède lentement, s'entoure de précautions et examine sérieusement. Ainsi faisait saint Ignace. Il était, sans aucun doute, un grand mystique et durant sa vie il passa par tous les degrés des grâces et des dons extraordinaires; mais il n'y a peut-être aucun maître de la vie spirituelle qui ayant à instruire et promouvoir les autres dans la voie de la vertu, ait usé aussi parcimonieusement des moyens mystiques et se soit montré aussi froid et réservé à l'égard des phénomènes de cette espèce. Il avait, pour ainsi dire, le flair catholique et il disait aimer mieux une moindre vertu jointe à la prudence qu'une plus grande vertu dénuée de prudence.

II. Le second point de la vie catholique pratique regarde l'exercice de l'ascèse chrétienne, la vie religieuse et la pénitence; et saint Ignace affirme que, selon l'esprit catholique, on doit louer les divers ordres religieux et monastiques, l'état de virginité et de continence en le préférant, en général, au mariage. Par suite, on doit louer aussi les vœux religieux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, et toutes les autres œuvres de perfection et de surérogation; puis les jeûnes et les abstinences, spécialement aux temps et aux jours prescrits par l'Église; et enfin toute autre pénitence non seulement intérieure, mais aussi extérieure *(Règles 4, 5, 7)*.

Le protestantisme, dès son origine, s'était élevé contre toutes ces choses; il les avait couvertes de mépris; il en avait inspiré la haine. De nos jours, ce que l'on a appelé l'*américanisme*, s'est prononcé lui aussi, bien que pour d'autres motifs, contre les vœux et contre la vie religieuse. Cela se comprend; toutes ces choses combattent l'homme terrestre et charnel.

Mais le chrétien catholique les accueille comme un héritage vénérable et très précieux de l'Église, comme des floraisons naturelles de l'Esprit du Christ et de l'Evangile, comme le fruit le plus noble de la morale chrétienne.

Il est évident que l'excellence de la loi morale ne se manifeste pas seulement par ce qui étouffe dans le cœur de l'homme les germes du mal, mais plutôt par ce qui, en y introduisant tout ce qu'il y a de grand et de noble, élève et fortifie la volonté humaine, et lui donne énergie et élan vers les biens les plus élevés et vers la perfection. Là est la victoire très pure de la loi divine; et elle s'obtient en proposant à l'homme des devoirs et des fins surérogatoires, comme sont les vœux qui ne sont pas de précepte, mais d'un libre choix, afin de rendre ainsi à Dieu un service agréable qui lui est d'un grand honneur. C'est pourquoi saint Ignace observe que le vœu doit avoir pour objet non ce qui est commun et moins bon, comme le mariage ou le commerce, mais ce qui a rapport à la perfection évangélique *(Règle 5)*. Les vœux sont, avant tout, des moyens pour atteindre la perfection, laquelle consiste en un degré plus élevé de charité envers Dieu, l'homme ne se contentant pas de la seule observation des commandements, mais embrassant des œuvres très chères à Dieu, bien que proposées par lui comme de simples conseils. Parmi ces vœux, les vœux de religion tiennent le premier rang; ils constituent la substance de la vie religieuse et l'état de perfection spirituelle, parce que, en les observant, le religieux en vertu de son état s'oblige à tendre vers la perfection. En ce sens, l'état religieux est dans l'Église un état de perfection chrétienne.

Si l'on rencontre dans la société civile différents états qui, à bon droit, se proposent pour leur fin

propre le progrès des biens temporels, pourquoi n'y aurait-il pas un état qui se consacre spécialement à acquérir et à promouvoir le plus grand bien de l'homme, la perfection chrétienne ? Dans l'état religieux se trouve la plus solide discipline de l'âme, la plus intime éducation de soi-même, l'élan du cœur vers Dieu, le plus noble et le plus élevé, la prédication la plus efficace en cette vie des biens éternels et l'oblation la plus généreuse pour procurer le bien et le salut du monde. L'état religieux a accompagné l'humanité dans ses aspirations vers le bien et lui a offert sa coopération dans toutes les branches de culture et de développement convenables. Que n'ont pas fait les ordres religieux pour la science et pour l'art, et même pour l'industrie et l'agriculture, sans parler des œuvres spéciales à la mission de l'Église ni des œuvres de charité et de bienfaisance ? Ils n'ont pas inventé de ces monstres qui détruisent les hommes, mais ils ont créé des armées d'anges de charité qui ont soigné, guéri et consolé les victimes de la discorde. L'état religieux est une des plus grandes gloires de notre Église. Comment un catholique pourrait-il ne pas l'estimer et l'honorer ?

Un mot encore sur la mortification et la pénitence, pour laquelle le protestantisme eut et a toujours une insurmontable répugnance. Les demi-catholiques d'aujourd'hui repoussent, eux aussi, toute austérité extérieure. L'ascèse antique était plutôt rude et dure. Elle commençait par purifier sérieusement le cœur du péché et des passions désordonnées, au moyen d'une véritable victoire remportée sur soi-même ; et elle retenait longtemps son disciple dans l'exercice de la vie purgative, en le mettant en face des maximes éternelles et en faisant pénétrer dans l'âme du pécheur une frayeur

salutaire des châtiments éternels. « Non seulement la crainte filiale, écrit saint Ignace *(Règle 18)*, est une chose pieuse et sainte, mais aussi la crainte servile (non pas servilement servile), parce que, elle aussi exclut le péché et renferme le principe de l'amour. » Dans cette observation du saint, on aperçoit comme un pressentiment du futur jansénisme et du quiétisme, et des maux très graves que ces erreurs ont causés aux âmes.

Une certaine ascèse moderne, sous le prétexte de chasser l'ennui, d'éviter toute chose pénible, abandonne cette ancienne voie si sûre de la vie purgative et s'adresse à d'autres méthodes de vie spirituelle plus agréables et plus attrayantes. Est-ce avec un plus grand profit ? C'est une autre question. Il est vrai, nous ne sommes pas, comme nos ancêtres, accoutumés à toutes les intempéries; notre génération est anémique, nerveuse. Il suit de là seulement que nous ne pouvons pas faire tout ce que faisaient les anciens; mais non pas que nous ne devons admettre que la pénitence intérieure et rejeter avec mépris la pénitence extérieure. La pénitence extérieure, elle aussi, est née de l'Évangile et de l'esprit catholique, on peut ajouter, de l'instinct du pécheur repentant, s'il est sincère et loyal. Il a péché; il veut réparer et, avant tout, réparer par la pénitence extérieure, à l'exemple du Rédempteur qui, pour notre amour, a supporté les tourments et la croix. C'est l'A B C de la vie spirituelle.

III. Le troisième point de la vie catholique pratique, auquel touche saint Ignace dans ses règles *ad sentiendum cum Ecclesia,* concerne le respect et la soumission envers l'autorité, tant spirituelle que temporelle. Il dit que, loin de blâmer les ordres et la

vie personnelle des Supérieurs, nous devons bien plutôt être inclinés et prompts à les louer et approuver; que même dans le cas où leurs ordres et leurs personnes ne mériteraient pas d'être loués, un blâme public, infligé par qui n'en a pas l'office, engendre plutôt des murmures et du scandale qu'autre chose, et peut dégénérer en excitation à la révolte. Au contraire, il est utile de faire connaître ces abus à ceux qui peuvent y apporter remède *(Règle 10)*. Il est clair que, s'il s'agit du pouvoir civil, cette règle doit s'interpréter conformément au droit constitutionnel de censure que possèdent les corps représentatifs de l'État à l'égard du pouvoir exécutif.

Ce que le saint recommande ici est un principe conservateur d'une très grande importance. Il n'embrasse rien de moins que toute l'éducation et la discipline du peuple chrétien; il regarde l'observation du quatrième commandement de Dieu à l'égard de tous ceux qui sont nos supérieurs; il est le fondement de la paix et de l'ordre, chez le peuple chrétien, et il constitue le premier et le plus important devoir de conscience de chacun en particulier. Cet esprit de respect et de soumission envers l'autorité constituée a toujours été le témoignage d'un sentiment purement chrétien et catholique. L'Église a toujours proclamé et défendu l'obéissance due à l'autorité; elle-même ne peut subsister sans la soumission au pouvoir établi par Dieu. Il résulte de cette règle qu'il est plus sûr d'exécuter un commandement moins prudent et moins utile que d'ébranler les fondements de l'ordre. L'indignité personnelle du supérieur ne nous dispense pas du devoir de la soumission, à moins qu'il ne nous commande une chose contraire à Dieu. Nos supérieurs, étant hommes, peuvent comme nous se tromper,

chacun le sait, mais ils sont les lieutenants de la justice et de la sainteté de Dieu dans le monde. Il importe beaucoup qu'ils soient, dans la réalité, ce qu'ils représentent; c'est pourquoi celui qui, selon le mode légitime, avertit ou fait avertir les supérieurs de leurs erreurs, mérite beaucoup de la société et de l'Église.

Si jamais en d'autres temps cette règle a été d'une extrême importance, elle l'est surtout à notre époque, où tous les liens de la dépendance et de la soumission sont en danger d'être rompus; où chacun veut enseigner et personne ne veut apprendre; où chacun veut commander, personne obéir; où *la bouche* des hommes orgueilleux et méchants *affronte le ciel même, et leur langue s'exerce sur la terre;* ces hommes *méprisent la souveraineté et injurient les gloires : posuerunt in cœlum os suum; et lingua eorum transivit in terra* (1); *dominationem autem spernunt, majestatem autem blasphemant* (2).

En somme, notre temps est celui de l'indépendance personnelle : on ne veut s'appuyer que sur soi-même et s'égaler à Dieu; on refuse de reconnaître un maître au-dessus de soi. Le remède à des maux aussi graves est la règle de saint Ignace sur l'obéissance chrétienne. En observant cette règle, toute révolte ecclésiastique ou politique est impossible, aussi bien que tout despotisme de la part de l'autorité imbue des principes évangéliques.

(1) Ps. LXXII, 9.
(2) Jude, 8.

CONCLUSION

Voilà donc les marques du vrai et pur catholicisme dans les choses de la foi et de la vie pratique. Les règles que nous donne saint Ignace, sont comme le miroir vivant du catholique, qui ne laisse rien à désirer pour la solidité de la vertu et l'accomplissement de ses devoirs. Le saint suit pas à pas tous les périls, tous les égarements et toutes les falsifications du catholicisme qui ont surgi au cours des siècles; il frappe à mort les erreurs de Luther, de Calvin, de Jansénius, les erreurs des Quiétistes; et l'on pourrait appeler ces règles un réquisitoire contre tous les destructeurs de la vraie vie catholique, un compendium de l'histoire ecclésiastique jusqu'à nos jours, même jusqu'au plus récent catholicisme ou *réformisme* aujourd'hui à la mode. Celui-ci n'est qu'une nouvelle édition du vieux libéralisme religieux, qui est le système des choses faites à demi, de la faiblesse, de l'inconséquence; le fruit nécessaire du respect humain, de l'adulation des personnes, de la louange des tendances qui ne sont pas favorables à l'Église; enfin un pur rejeton de ce libéralisme, qui se nourrit uniquement aux dépens de la foi et de la solide vie chrétienne. Contre ce catholicisme réformateur les règles de saint Ignace sont un remède radical. Ce serait une chose bien utile que de faire imprimer une copie de ces règles à la fin de certains livres qui traitent de réformes religieuses; elle servirait d'*Errata corrige*, non pour les fautes d'impression, mais pour les erreurs de l'auteur.

Nous savons bien que ces maximes déconcertent les enfants de ce siècle; mais elles tiennent au cœur

même du catholicisme, de sorte que quiconque veut être vrai catholique, ne peut faire moins que de les adopter comme la règle de sa vie. Il est vrai que leur observation demande tout l'homme, son intelligence et sa volonté; et qu'elle suppose une adhésion pleine et sans réserve au concept chrétien de la vie et de ses devoirs jusqu'à ses dernières applications; et malheureusement, de telles énergies catholiques apparaissent plutôt rarement tant dans la vie privée que dans la vie publique.

D'où vient cela? Avant tout, le mal vient de l'intelligence, parce qu'une sérieuse connaissance de la religion fait défaut. L'instruction religieuse élémentaire elle-même, reçue au début de la vie, n'est souvent pas exempte de pernicieuses altérations et de railleries, même de la part de maîtres qui cependant se disent catholiques. Puis, le déluge de la presse et de la littérature irréligieuse et déshonnête s'empare de la jeunesse, en ruine l'esprit et en corrompt le cœur. L'exemple corrupteur des compagnons d'étude et de travail s'étend d'une manière qui épouvante; les exigences d'études spéciales auxquelles il convient de se livrer pour vivre, et plus encore la foule des occupations journalières, enfin le peu de volonté empêchent de s'appliquer à l'étude privée de la religion. Des sermons, à peine si l'on en entend; des dévotions privées, aucune; assistance aux cérémonies du culte, très rare; ajoutez à cela de pires désordres qui gâtent tout; aussi est-ce quasi un miracle, si, au terme de la jeunesse, on ne se débarrasse pas du bouclier de la foi, pour passer dans le camp de l'indifférence et de l'incrédulité formelle. C'est ainsi qu'on entre dans la vie publique. L'homme mûr devrait mettre en œuvre dans la pratique de la vie ce qu'il n'a jamais appris;

estimer et aimer ce qu'il ne connaît pas, ce qu'il haït peut-être; défendre ce dont il ne peut juger. Souvent il prend part à la législation de son pays et s'érige alors en juge des questions religieuses les plus importantes; souvent encore, il s'adonne à l'enseignement ou embrasse l'état d'écrivain et il se met à traiter des sujets strictement religieux. Or, il ne connaît ni les doctrines, ni les lois, ni les mystères de la religion, ni les constitutions de l'Église catholique ! Il est et il demeure bien vrai que l'un des fléaux de notre époque est la confusion, le trouble et l'obscurité des esprits.

Une autre cause du mal plus déplorable encore est celle-ci : le catholique connaît très bien ses devoirs religieux, mais il n'a pas le courage de les pratiquer publiquement. L'ignorance est souvent digne de compassion; mais ne pas pratiquer le devoir connu est une faute personnelle; c'est un péché et un délit non seulement contre Dieu et contre l'Église à laquelle ce catholique appartient, mais aussi contre soi-même et contre la propre dignité humaine.

C'est, en effet, une véritable et formelle servitude — étrange parole dans un siècle de liberté et d'égalité — et même la servitude la plus basse et la plus déshonorante, car c'est une servitude que personne ne nous impose, mais que nous nous imposons à nous-mêmes. Notre volonté est si faible qu'elle se forge des chaînes, en se soumettant, non plus à un seul maître, mais à quiconque cherche à s'élever contre notre liberté de conscience, fût-il le plus misérable et le plus méprisable des hommes. La crainte, la pusillanimité nous dépeint ces maîtres comme des souverains tout puissants, non plus assurément pour le règne du bien, mais du mal. Qui se laisse vaincre par le respect humain, ressemble à une plume, laquelle

n'a ni pesanteur ni solidité; il est une girouette; *un roseau agité par le vent,* comme parle le Sauveur (1), roseau qui plie au moindre souffle. Il a déjà, pour ainsi dire, un passeport pour entrer dans la voie de l'iniquité. Nous ne rougissons pas d'être, aux yeux du monde, des fils reconnaissants, des époux fidèles, des employés consciencieux, des sujets intègres; et voilà que, comme catholiques, nous rougissons de Dieu et de son service, oubliant qu'il n'y a rien au monde de plus vil et aussi de plus destructeur de la foi et de l'Église.

Le troisième motif qui empêche les hommes de se montrer vraiment catholiques de sentiment et de fait, c'est le soin des choses de la terre, des biens et des richesses de ce monde. On veut vivre sans ennuis; on veut jouir de la vie; et pour cela, il faut de l'argent. Si l'on n'a pas d'argent, il faut spéculer, combien souvent, aux dépens du catholicisme. On renie sa religion et on adopte l'irréligion de ceux qui peuvent aider à acquérir les biens terrestres. Ainsi fait l'homme d'affaires avec ses correspondants, le marchand avec ses clients, le serviteur avec ses maîtres, le journalier avec qui le paie, le député avec ses électeurs, l'employé avec le gouvernement, enfin le soldat avec ses chefs. On ne veut avoir d'autre religion que celle de celui dont on dépend.

Sans doute, on ne doit pas négliger le bien-être propre ni le progrès même matériel de l'individu et de la famille. Dieu lui-même en suggère les moyens: ce sont la confiance en la Providence, la prière et le travail honnête. Mais renier la religion n'est pas un moyen. Ce n'est pas mettre sa confiance en Dieu,

(1) Math. XI, 7.

mais chercher conseil et aide auprès de fausses idoles; ce n'est pas prier, mais provoquer le châtiment de Dieu; ce n'est pas travailler honorablement, mais dérober à Dieu l'honneur et le domaine; à Dieu à qui appartiennent notre âme, notre corps et tout notre service; ce n'est pas faire un commerce honnête, mais celui de Judas, qui vendit son Dieu pour quelques misérables pièces d'argent et acheta pour lui une corde; c'est en somme sacrifier son âme infiniment plus précieuse que le monde entier.

Cum Superiorum permissu.

Imprimatur : Tornaci 23ª Octobris 1906,

V. CANTINEAU,

CAN. CENS. LIB.

Fascicules de la 1re série (1906)

1. **S.S. Pie X et les Œuvres de Retraites.** P. Debuchy. 20 pp. 0,40 c.
2. **La Maison de Retraites de Vannes au XVIIe siècle.** H. Chaurand. 52 pp. 1 fr.
3. **De la formation d'une élite pour les Œuvres et pour les Paroisses dans le cénacle de la Retraite.** H. Watrigant. 50 pp. 1 fr.
4. **Les confréries du T. S. Sacrement et les Retraites fermées d'Hommes en Belgique.** R. P. Dieudonné, O. C. 44 pp. 0,80 c.
5. **De la direction des retraites collectives** (à Bologne, fin du XVIIe siècle). C. Ettori, S. J. 111 pp. 2 fr.
6. **Introduction à l'étude des Exercices spirituels de saint Ignace.** P. Debuchy. 72 pp. 1 fr. 40 c.

2e série (1907)

7. **Les règles du pur Catholicisme selon saint Ignace de Loyola.** M. Meschler, S. J. 38 pp. 0,75 c.
8. **Peut-on employer les projections lumineuses dans les retraites?** G. Le Bail. (Pour paraître en mars.)

AVIS

Il sera fait des réductions de prix suivant le nombre d'exemplaires demandés ensemble.

Le dernier fascicule de l'année 1907 contiendra les tables des deux premières séries.

ALMA COLLEGE
LIBRARY
Alma, California